

# LE COMBAT SYNDICALISTE

**CNT** MENSUEL DE LA  
Confédération Nationale du Travail



OCTOBRE 2022/N° 474

2€

## RENTRÉE APOCALYPTIQUE

**Code du travail saboté,  
services publics bousillés...  
Les pyromanes n'ont pas  
pris de vacances !**



### SOMMAIRE

#### ICI ET MAINTENANT p.3 à 11

- Infinity : travail dissimulé  
Premier piquet syndical p.3
- Loi "pouvoir d'achat"  
Quelles sont les nouvelles règles ? p.4
- Décès d'un enfant dans une crèche People & Baby  
Plus jamais ça ! p.7
- Rentrée scolaire 2022  
Pénuries de postes, inflation, formations bidons... p.9
- Patalevain : ouverture prochaine des négociations ?  
Le droit du travail n'est pas facultatif p.10

#### INTERNATIONAL p.12 à 16

- Espagne p.12
- Irlande p.14
- Royaume-Uni p.16

#### CULTURE p.17 à 20

- La fabrique du sexisme
- Suprêmes racistes
- Phoenix mix
- L'internationale des affaires

FATIGUÉ·E DE L'AUTORITÉ ?

VIENS TE SYNDIQUER A LA CNT

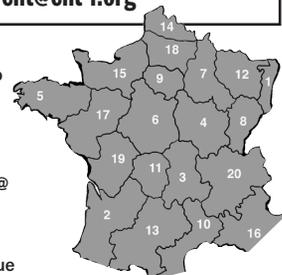
Un syndicat de combat, autogéré,  
sans permanent, sans uniformes  
ni patron·nes

CNT - [www.cnt-f.org](http://www.cnt-f.org)



Vous trouverez sur le site Internet  
[www.cnt-f.org](http://www.cnt-f.org), toutes les coordonnées pour  
contacter un syndicat par branche ou par  
section géographique. Voici les adresses par  
région.

**Bureau confédéral**  
6, rue d'Arnal 30900 Nîmes  
06 52 17 93 54  
mél : [cnt@cnt-f.org](mailto:cnt@cnt-f.org)



**1 Alsace**

Union régionale CNT c/o  
Lucha y Fiesta  
BP 30017 67027  
STRASBOURG CEDEX 1  
09 52 91 12 14 alsace@  
cnt-f.org

**2 Aquitaine**

Syndicats Gironde 36, rue  
Sanche-de-Pomiers, 33000  
Bordeaux  
06 95 52 69 71  
ul33@cnt-f.org  
Syndicats régionaux PTT  
Aquitaine, BP 80099, 33704  
Mérignac

Culture Aquitaine 36,  
rue Sanche-de-pomiers,  
33000 Bordeaux

**3 Auvergne**

Union locale CNT  
Salle Poly, place Poly,  
63100 Clermont-Ferrand

**4 Bourgogne  
Franche Comté**

Syndicat intercorporatif de  
Saône-et-Loire  
et de la Nièvre  
19 rue du pavé  
71290 Cuisery,  
06 01 22 17 94  
CNT 21

6b rue Musette  
21000 Dijon

[http://www.cnt-f.org/\\_cnt-  
interco-21\\_.html](http://www.cnt-f.org/_cnt-interco-21_.html)

**5 Bretagne et Pays de la  
Loire**

Union régionale CNT  
BP 30423, 35004 Rennes  
CEDEX  
06 34 98 30 72  
[bretagne@cnt-f.org](mailto:bretagne@cnt-f.org)

**6 Centre**

CNT Centre  
13 rue Pierre Fournier  
41600 Lamotte-Beuvron  
[cnt-centre@cnt-f.org](mailto:cnt-centre@cnt-f.org)

**7 Champagne- Ardennes**

Syndicats CNT Marne  
BP 90009,  
51201 Épernay CEDEX

**8 Franche-Comté** Syndicats

CNT Doubs  
c/o CESL, BP 121, 25014  
Besançon CEDEX [cnt-  
doubs@cnt-f.org](mailto:cnt-<br/>doubs@cnt-f.org)

CNT Jura

Sur la Roche  
39370 Les Bouchoux

**9 Île-de-France**

Union régionale CNT  
33, rue des Vignoles, 75020  
Paris 01 43 72 95 34  
[br.rp@cnt-f.org](mailto:br.rp@cnt-f.org)

**10 Languedoc Roussillon**

Union régionale CNT  
6 rue d'Arnal 30000  
Nîmes  
[ur.lr@cnt-f.org](mailto:ur.lr@cnt-f.org)

**11 Limousin**

Union locale Limou-sin  
6, rue de Gorre,  
87000 Limoges,  
[cnt87@cnt-f.org](mailto:cnt87@cnt-f.org)

**12 Lorraine**

Union régionale CNT  
[ur.lorraine@cnt-f.org](mailto:ur.lorraine@cnt-f.org)  
UD CNT Moselle

5, place des Charrons,  
57000 Metz

[ud57@cnt-f.org](mailto:ud57@cnt-f.org)

**13 Midi-Pyrénées**

Union régionale CNT  
18, av. de la Gloire,  
31 500 Toulouse

Tél 09 52 58 35 90

**14 Nord-pas-de-Calais**

Union régionale CNT 32,  
rue d'Arras, 59000 Lille  
03 20 56 96 10  
[ur59-62@cnt-f.org](mailto:ur59-62@cnt-f.org)

**15 Manche**

Syndicat CNT Manche  
[cntmanche@cnt-f.org](mailto:cntmanche@cnt-f.org)  
[facebook.com/cnmanche](https://facebook.com/cnmanche)

**16 PACA**

CNT-STICS 13 c/o 1000  
bâbords 61, rue Consolat  
13001 Marseille

**17 Pays la Loire**

voir Bretagne

**18 Picardie**

Voir avec Nord-pas-de-Calais

**19 Poitou-Charentes**

Union régionale CNT  
20, rue Blaise-Pascal,  
86000 Poitiers

05 49 88 34 08

**20 Rhône-Alpes**

Union régionale CNT  
44, rue Burdeau  
69001 Lyon



# Infynity à Saint-Alban : Travail dissimulé & impayés de salaire

## Un premier piquet syndical organisé

**T**rois ouvriers du bâtiment sont en conflit avec l'entreprise Infynity, basée à Saint-Alban. Les abus de l'entreprise sont nombreux et particulièrement graves : plusieurs milliers d'euros d'impayés, travail dissimulé, absence de contrat de travail, fraude à la cotisation sociale, etc. Par ailleurs, l'adresse 54-55 rue du terroir à Saint-Alban ne serait plus l'adresse de l'entreprise depuis plusieurs mois selon le témoignage du propriétaire des lieux. Le siège social de l'entreprise serait donc fictif.

Le syndicat a échangé avec l'employeur et les salariés lui ont fait parvenir des mises en demeure. Les signalements à l'Urssaf, à l'inspection du travail et à l'ancien donneur d'ordre ont été effectués.

L'employeur persiste à refuser de se mettre en conformité avec le droit du travail.

Cela contraint le syndicat CNT Industries & Services de Haute-Garonne à entamer un conflit syndical contre l'entreprise Infynity. Un premier piquet syndical a réuni une quinzaine de syndicalistes devant le

chantier sur lequel les trois ouvriers ont travaillé pour l'entreprise Infynity. Sur place, nous avons constaté qu'Infynity n'y intervenait plus comme sous-traitant.

Le syndicat prépare actuellement une saisine des prud'hommes. En parallèle, il intensifiera ses actions jusqu'à la régularisation de la situation par l'employeur. Une attaque contre l'un-e est une attaque contre tou-te-s ! ●

CNT Interpro 31



# Loi « pouvoir d'achat »

## Quelles sont les nouvelles règles ?

**T**our d'horizon des dernières dispositions du gouvernement pour lutter contre la hausse des prix de l'énergie et la baisse du pouvoir d'achat. Plusieurs décisions législatives censées lutter contre la perte du pouvoir d'achat ont été promulguées le 18 août 2022 par le gouvernement. Si quelques mesures peuvent servir à boucler les fins de mois, elles accentuent globalement le déséquilibre entre Capital et Travail. On vous donne quelques détails.

Le plafond de la prime issue du mouvement des Gilets Jaunes augmente. La « prime Macron » devenu prime de « partage de la richesse » est toujours défiscalisée (pas d'impôts ou de cotisations

autres que la CSG-RDS) mais le plafond passe de 1000€ à 3000€ pour ceux qui touchent un salaire inférieur à trois fois le SMIC. Pour les salaires supérieurs, la prime est possible mais elle est soumise à l'impôt.

Les patrons des boîtes de 20 à 249 salarié-es sont encouragés à utiliser les heures supplémentaires, volontaires ou forcées, via un allègement des cotisations patronales pour les heures effectuées à compter du 1er octobre 2022.

Une mesure contre l'emploi mais il y en a d'autres !

Plusieurs mesures sont mises en place pour faciliter l'application d'accord d'intéressement dans les entreprises qui n'en sont pas

pourvues. On notera que le gouvernement mise de plus en plus sur ce dispositif au détriment du salaire et des primes soumises aux cotisations sociales qui financent entre autres le chômage, la maladie et la retraite.

Les cotisations sociales des travailleurs et travailleuses indépendant-es baissent pour atteindre environ 550 € par an, pour un revenu au niveau du SMIC.

Le débloqué anticipé de l'épargne salariale jusqu'à 10 000 € est exceptionnellement possible jusqu'au 31 décembre 2022 pour l'achat de biens et la fourniture de services. On comprend que la mesure concerne surtout des gens qui gagnent suffisamment





pour épargner et on est à peu près sûr qu'elle fera les choux gras des marchands de bagnoles qui vont sauter sur l'occasion pour refaire leur trésorerie.

Le plafond journalier des titres restaurant passe de 19 € à 25 € et il devient possible de les utiliser pour tous les produits alimentaires. Ce dernier point n'est pas négligeable car aux vues des dernières contraintes d'usage, les titres restaurants devenaient de plus en plus difficile à utiliser.

Une revalorisation à hauteur de 4% des pensions de retraite de base, des minima sociaux, des allocations familiales, de la prime d'activité et des bourses étudiantes est prévue. Si l'augmentation est bienvenue, son montant ne compense pas une inflation qui dépasse les 6% sur 12 mois.

La déconjugalisation de l'allocation aux adultes handicapés, réclamée depuis des années, va enfin permettre à des couples de

vivre ensemble sans que ce soit synonyme de perte de revenu et d'autonomie financière.

Le plafonnement de l'augmentation des loyers à 3,5% par an entre le 15 octobre 2022 et le 31 décembre 2023 est annoncé suffisamment à l'avance pour que les propriétaires l'anticipent, il y a peu de chance que la mesure soit réellement bénéfique.

La résiliation des abonnements en ligne est simplifiée mais on se doute qu'elle sera accompagnée d'une politique de souscription encore plus agressive.

Le point d'indice de la fonction publique est revalorisé de +3% à compter du 1er juillet 2022. Alors que l'indice est gelé depuis des années et dans une période où l'inflation est à plus de 6%, on comprend que la mesure n'ait pas occasionné plus de cris de joie.

Une aide exceptionnelle de rentrée de 100 € par foyer sera versée aux parents auxquels sont ajoutés

50 € par enfant pour les bénéficiaires de minima sociaux et de la prime d'activité.

Les repas du CROUS à 1 € sont maintenus pour les étudiant-es précaires durant l'année universitaire 2022-2023. Pour l'accès à une école libre et gratuite, c'est encore un euro de trop.

La suppression de la redevance télévision est actée, les boîtes de production de la télévision publique seront désormais financées par une fraction de la TVA. Un argument de plus pour lier télé et radio publiques à la publicité.

Le plafond de défiscalisation des heures supplémentaires augmente et passe de 5000 € à 7500 € pour toute heure réalisée entre le 1er janvier 2022 et le 31 décembre 2025. Il y a aussi la possibilité pour les entreprises de racheter aux salarié.e.s les jours de RTT auxquels ils-elles renoncent, qui sont alors exonérés d'impôts et de cotisations jusqu'au 31 décembre 2025.





Ces mesures contre la réduction du temps de travail et donc contre l'emploi viennent concurrencer la part de temps d'utilité sociale que contient notre temps libre : le temps que nous consacrons à nos proches, au bénévolat sportif, associatif ou environnemental, tout ce que le capitalisme considère sans valeur...

Les frais de carburant peuvent être pris en charge par l'employeur et exonérés d'impôt jusqu'à la limite de 400 €. Le montant exonéré passe à 800 € pour les frais liés à l'utilisation des véhicules électriques, hybrides ou hydrogènes. Là encore, au lieu de développer des services publics de transports collectifs, la mesure favorise l'autosolisme\* et la dépendance aux

énergies fossiles.

La majorité des autres mesures est censée limiter la hausse des prix de l'énergie à coup de bouclier tarifaire ou de subvention. On y trouve aussi le vote d'une enveloppe de 9,7 milliards d'euros pour la renationalisation d'EDF. Les mesures qui prévoyaient la mise en place d'un terminal méthanier au large du Havre et une hausse des autorisations de polluer pour les centrales à énergie fossile ont été jugées contraires à la charte de l'environnement qui est annexée à la constitution. La décision du conseil d'État date du 12 août 2022, on verra si elle tient face aux lobbies pétroliers.

Globalement, on comprend que le compte n'y est pas. Les plus pré-

caires, ceux qui sont déjà sous la ligne de flottaison y trouveront à peine une « goulée d'air » pour ne pas sombrer et les moins précaires, une aubaine pour payer moins d'impôts ou de cotisations. C'est tout ce que l'entreprise Macronienne peut fournir de programme social : quelques miettes aux plus pauvres et en même temps, des lingots pour les riches. ●

Anthony,  
Interpro 35

Sources :

- L. n° 2022-1158, 16 août 2022, portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat : JO, 17 août 2022
- L. n° 2022-1157, 16 août 2022, de finances rectificative pour 2022 : JO, 17 août 2022

**Directrice de la publication**

Marie-Pierre Aiello  
N° de CPPAP : 0623 S 0651

**Rédaction**

combat-syndicaliste@cnt-f.org  
CS c/o CNT Stics 13  
c/o 1 000 Bâbords  
61, rue Consolat 13001 Marseille  
**Administration et Abonnements**  
cs-administration@cnt-f.org  
C/O CNT 18 Avenue de Sierre  
07200 Aubenas

Impression sur papier certifié  
PEFC

**Imprimerie de Étoile**

Za Sainte Anne 61190 Tourouvre

Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué.es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou-tes !



# Décès d'un enfant dans une crèche People & Baby à Lyon.

Plus jamais ça !

**U**n drame est survenu cet été dans une crèche People & Baby de Lyon ; une professionnelle de la petite enfance, a priori seule dans la structure, aurait commis un acte terrible entraînant la mort d'un très jeune enfant. Une enquête est en cours afin de déterminer les circonstances et les responsabilités.

La Confédération National du Travail (CNT) a toujours défendu un service public d'accueil du Jeune enfant et de ses parents de qualité. Être toujours suffisamment en nombre est indispensable pour assurer la sécurité affective du tout petit ainsi que son intégrité psychique et physiologique.

La CNT s'est toujours battue pour défendre de meilleures conditions de travail et pour la reconnaissance des métiers de la Petite Enfance. Ces femmes et ces hommes qui accueillent au quotidien les enfants font des métiers à la fois éprouvants et fondamentaux. La société se doit de ne pas abandonner l'ensemble des corps de métiers de la petite enfance ; elle doit les reconnaître, les respecter et tout mettre en œuvre pour protéger l'enfant de toute violence institutionnelle.

Lorsque la Ville de Paris a décidé de confier 5 structures d'accueil à la toute jeune entreprise People and Baby en 2006, des travailleuses syndiquées à la CNT

tiraient déjà la sonnette d'alarme sur les dangers de la privatisation. Elles ont revendiqué haut et fort que jamais la prise en charge de l'enfant ne devrait être une marchandise et que la notion de profit était incompatible avec l'accueil des familles.

Jamais aucune institution ne devrait laisser seules les professionnel·les ; jamais aucun enfant ne devrait subir la violence de l'adulte ! La CNT condamne le saccage conjoint de la Petite Enfance par les pouvoirs publics et les entreprises privées ! ●

*Communiqué confédéral*

## Petite enfance en lutte La solidarité gagnera !

**L**e secteur de la Petite Enfance (public/privé) est en crise depuis des années, faibles salaires, contrats précaires, conditions travail inacceptables, management toxique, évolution de carrière inexistant... La rentabilité a pris le pas sur un accueil de qualité. Nombreuses ont été les journées de grève dans le secteur afin d'alerter les décideurs publics. Mais pire que tout, cette rentrée 2022 commence avec des équipes en sous-effectif sur tout le territoire, augmentant considérablement les risques pour le public accueilli.

Pour pallier au manque de personnel, l'État ne répond qu'aux préoccupations des patrons publics/privé avec la fin de l'obligation d'embaucher du personnel qualifié. Cet état de fait va créer des divisions au sein des équipes car, pour un même travail il n'y aura pas le même statut, pas le même contrat et pas le même salaire. Nos nouveaux/nouvelles camarades vont découvrir des équipes en tension démotivées et sous-payées.

Face à ce constat, les travailleur·ses s'unissent et s'organisent pour faire valoir leurs droits, non

sans réactions scélérates de la part de l'État et des patrons. En témoignent le cas de camarades de la CNT People and Baby dont la procédure, commencée en 2010, arrive prochainement devant la Cour de Cassation pour discrimination syndicale.

La CNT appelle tous les personnels à s'organiser afin de développer des solidarités publics/privés pour contrer les logiques marchandes et capitalistes dans la petite enfance et ailleurs. ●

*Communiqué confédéral*



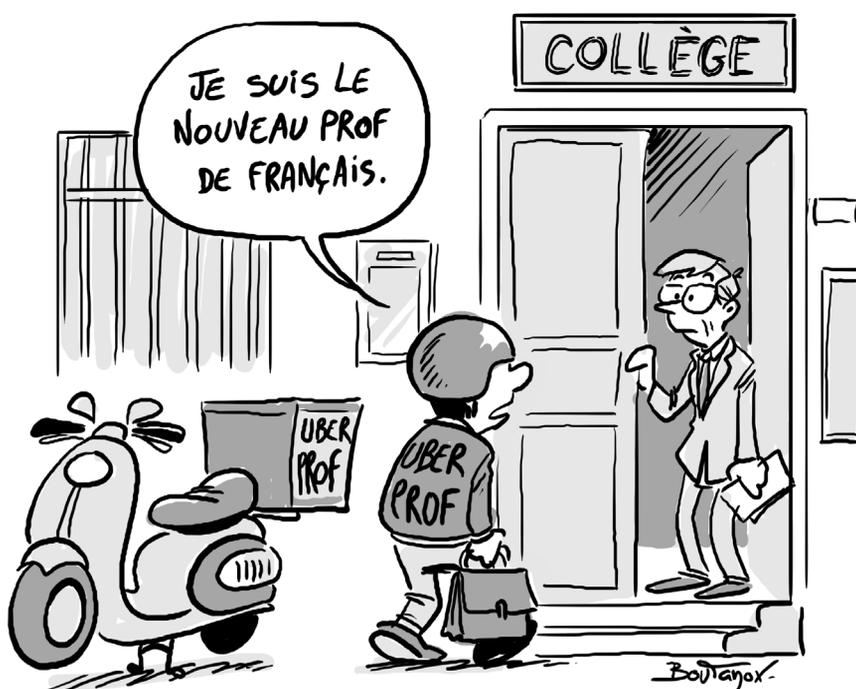
# Retour sur la rentrée 2022

Pénuries de postes, inflation, recrutements et formations bidons... Les pyromanes n'ont pas pris de vacances

**E**n septembre, c'était la rentrée ! Outre que les bronzages avaient un petit arrière-goût d'incendie, les rivières et les moyens de l'école publique ont été plus que jamais à sec. La politique de la terre brûlée a carbonisé tous les services publics. Les décennies de déclassé salarial, de dénigrement des fonctionnaires et de maltraitance managériale s'achèvent logiquement par une école que désertent ses personnels les plus investis. Le ministre Ndiaye reconnaît de « réelles difficultés » (Libé, 27 août) quand Blanquer nous aurait servi un tout-est-prêt... C'est déjà ça. Mais au-delà de la forme, seul un vrai changement de politique peut réparer l'école publique. En dépit d'une communication moins arrogante, Ndiaye s'inscrit dans les pas de son prédécesseur et dans l'ombre de son président manager : paie au mérite et mise en concurrence, revalorisation en trompe-l'œil, concertation fantôme, fuite en avant dans le new public management de « l'école du futur »... Tout y est.

## ■ Le ministre change mais le naufrage continue

Pour tenter de juguler la pénurie organisée de profs, on a recruté à l'arrache (job dating) et on a formé ces gens en 4 jours la dernière semaine d'août pour en faire des profs. Comme le scandale est un peu trop visible et qu'on peut être sûr qu'une bonne partie de ces nouveaux collègues parachutés auront démissionné dans quelques semaines, le ministre parle d'un concours de titularisation au printemps, principalement destiné aux contractuels du premier degré.



Pour ce qui concerne la CNT, nous revendiquons la titularisation de toutes les précaires sans condition de concours ou de nationalité depuis 30 ans...

Pour tenter d'hypnotiser les fonctionnaires, le gouvernement annonce un dégel du point d'indice (congelé depuis 2010) et sa hausse de 3,5 %. L'inflation, elle, flirte avec les 8 % pour cette fin d'année. Nos revenus devraient ainsi augmenter deux fois moins vite que les prix. Nous avons perdu 20 % de salaire réel (pouvoir d'achat) en 20 ans et l'érosion continue.

Il faut aussi savoir qu'une augmentation du point d'indice a pour effet mécanique d'augmenter davantage les gros salaires que les petits. At-on vraiment besoin de donner plus aux inspecteurs et inspectrices qu'aux profs ? Mais surtout, les AESH restent à 850 € par mois et le ministre n'envisage

ni un vrai statut, ni un vrai salaire, sauf si elles et ils consentent à assurer des temps périscolaires pour compléter leurs revenus. Le mépris pour les enfants en situation de handicap et celles et ceux qui les accompagnent continue lui aussi. Les AED ne sont guère mieux loties.

## ■ Le management n'est pas la solution, c'est l'ennemi des travailleurs et des travailleuses !

La Poste, France Telecom (Orange), EDF (Engie), SNCF, hôpital public... Pour imposer des régressions, la méthode est éprouvée, car c'est toujours la même. On casse ce qui fonctionne en finançant toujours moins les structures (suppression de postes, de moyens...). Une fois les dysfonctionnements constatés, on peut



venir imposer des changements régressifs en prétendant apporter des solutions. On appelle cette vieille ficelle la *stratégie du choc*.

Nous en sommes exactement là dans l'Éducation nationale. Et, pour ce qui nous concerne, cette stratégie va prendre le nom de « l'école du futur ». On va nous parler d'augmentation conditionnée par un « nouveau pacte avec les enseignants ».

Ces « solutions » sont aussi anciennes que dangereuses. Ce sont les vieilles lunes de l'idéologie libérale qui prouve partout son inefficacité et sa toxicité. Paie au mérite, autonomie des écoles, contractualisation des moyens en fonction de « projets locaux », mise en concurrence des établissements et des écoles, mobilité et polyvalence des personnels : ces « vieilles innovations » sont des armes contre l'école publique.

Si nous refusons la paie au mérite, c'est parce que nous savons qu'elle est un instrument délétère. Elle divise les équipes et permet d'imposer des orientations politiques qui ne sont pas dans l'intérêt des élèves. Cette mesure est contraire aux valeurs du service public, basées sur la coopération et la conscience sociale des professionnel·les. Les primes sont des instruments de domestication des personnels. C'est pour ça que les libéraux les adorent et les préfèrent aux augmentations de salaire.

Ainsi, il faudrait attendre une nouvelle « consultation » avec les syndicats après la farce du Grenelle et alors que les organisations

syndicales sérieuses et lucides ont établi, dans l'unité et de longue date, la liste des revendications qui sont autant de solutions d'urgence pour notre école ?

Quand la moitié de la profession est au bord du burnout, imaginer que les personnels pourraient « travailler plus » traduit encore leur ignorance pour la réalité de notre travail et le mépris qui va avec !

Ainsi, il faudrait accepter la sélection de « parcoursup » pour masquer les diminutions de places en université et acter, de ce fait, la fin de l'accès aux études supérieures des enfants de la classe ouvrière ? Ainsi, il faudrait accepter que la voie professionnelle finisse d'être bradée au patronat après sa mise sous tutelle par le ministère du travail et l'anéantissement quasi total des heures d'enseignement général ? Nous refusons les formations patronales purement utilitaristes et le renoncement à donner aux enfants de la classe ouvrière une culture générale que reçoivent les élèves des autres filières.

Ainsi, il faudrait accepter que les directeurs et directrices d'école primaire deviennent des managers (loi Rilhac), sans pratique de classe, spécialisés dans la transmission des directives officielles, les contrôles et le recrutement des personnels, la distribution de primes pour les collègues « méritant·es » ?

**■ On ne résout pas un problème avec le mode de pensée qui l'a engendré ! Une rentrée crash test**

Avec des profs contractuel·les non formé·es à la pelle, les pénuries prévisibles, les classes surchargées et un ministre en période d'essai, cette rentrée ne devrait pas « bien se passer ». Nous devons œuvrer à l'unité des personnels en refusant les divisions entre titulaires et précaires, entre les statuts et les fonctions. Il nous faudra trouver en équipe, en nous organisant par nous-mêmes, les moyens de construire une riposte sociale à la hauteur des agressions que nous subissons.

Nous devons préparer l'offensive pour imposer d'autres choix économiques et politiques. Au-delà de l'école, chacun, chacune, peut constater les périls climatiques et sociaux qui s'accumulent, toujours plus vite, toujours plus forts. Pour nous, pour nos collègues précaires, pour beaucoup d'élèves et leurs familles, les mots du Président sur l'abondance et l'insouciance sont des insultes.

**■ La meilleure défense, c'est la lutte !**

La CNT se joindra à l'ensemble des mobilisations. Elle mettra tout en œuvre pour construire la riposte sociale susceptible d'asseoir un rapport de force favorable aux intérêts des personnels et de la classe ouvrière. Nous continuerons de nous organiser et d'agir pour une révolution sociale, éducative, pédagogique et communiste libertaire! ●

CNT FTE



**RECEVEZ UN NUMÉRO GRATUIT DE LA MAUVAISE HERBE, REVUE DE LA CNT ÉDUCATION**

Merci de remplir ce formulaire et de nous le renvoyer pour recevoir gratuitement le prochain numéro.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Code postal et ville : .....

**La Mauvaise herbe, CNT-FTE, 33 rue des Vignoles, 75 020 Paris**



# Patalevain : Ouverture prochaine des négociations ?

Le droit du travail n'est pas facultatif



**T**rois travailleuses sont en conflit avec leur ancien employeur : la boulangerie pâtisserie « bio & solidaire » Patalevain à Toulouse. Leur ex-employeur leur doit notamment plus de 5000 € de salaire (non-respect du volume horaire des contrats et refus de verser l'indemnité minimale légale de rupture conventionnelle).

Depuis plusieurs mois, notre syndicat cherche à négocier directement avec l'employeur, mais il refuse de discuter en vue de régulariser la situation et de considérer le syndicat comme interlocuteur légitime. Ne supportant pas, par principe, que son autorité d'employeur soit questionnée par des salariées et leur syndicat, il a répété à plusieurs reprises et l'a même écrit une de ses newsletters,

qu'il préférerait « liquider sa boîte plutôt que de négocier le moindre centime, par principe ». L'employeur multiplie par ailleurs les courriels et courriers dédaigneux et intimidants envoyés directement à ses trois anciennes salariées.

L'employeur, en s'arc-boutant dans son refus de comprendre et respecter ses obligations légales, oblige le syndicat à intensifier la mobilisation. Depuis cet été, le syndicat appelle donc les travailleuses, salarié-es, en auto-entrepreneuriat, au chômage, en formation, ou à la retraite, à boycotter la boulangerie Patalevain et la pâtisserie Patatisse, comme le permet la loi. Le syndicat ne lèvera son appel au boycott qu'une fois la situation régularisée.

Le 27 août, une vingtaine de personnes a participé au piquet de boycott. De nombreux-ses habitant-es sont venu-e-s discuter, s'informer et apporter leur soutien aux trois anciennes salariées.

L'impact de la campagne de boycott lancée au milieu de l'été commence donc à se faire sentir dans le quartier.

Quelques éléments positifs sont ressortis des discussions informelles avec l'ancien employeur, même si cela n'a donné aucune avancée concrète sur le moment. De nouveau il a reconnu les irrégularités liées aux trois ruptures de contrat (deux licenciements économiques et une rupture conventionnelle). La nouveauté est qu'il semble reconnaître désormais des impayés. Après s'être renseigné plus sérieusement, il nous



a dit s'être en effet rendu compte qu'il était illégal d'abaisser unilatéralement le temps de travail et les rémunérations convenues avec ses salariées par contrat et que le silence de ces dernières au moment des faits ne valait pas pour accord tacite. L'employeur est néanmoins en désaccord avec notre calcul des sommes impayées.

Le syndicat lui a donc proposé d'ouvrir des négociations en vue de travailler à un possible projet d'accord et, notamment, de convenir d'un premier entretien pour comparer nos calculs respectifs des impayés. Il a malheureusement refusé, tout en nous informant qu'il n'était

pas pressé de régulariser la situation.

Récemment, il a enfin repris formellement contact avec le syndicat par courriel en nous faisant parvenir ses propres calculs. Dans ce courriel il semble aussi accepter un entretien pour discuter du calcul des impayés en continuant à refuser, pour l'instant, d'entamer une négociation d'accord, même s'il est désormais moins catégorique. De notre côté nous avons d'ores et déjà répondu à l'employeur en lui proposant des dates pour un entretien.

Faute d'avancée concrète et de clarification sur la volonté de l'employeur de régulariser la situation,

le syndicat a décidé de maintenir le piquet de boycott du samedi 1er octobre de 16 h 30 à 19 h devant Patalevain (88 rue Vestrepain à Toulouse). Les personnes solidaires des anciennes salariées ont de nouveau été invitées à s'y joindre.

Néanmoins nous insistons sur le fait que, si une ouverture de négociation se concrétise prochainement et selon la teneur et le sérieux de celle-ci, le syndicat est susceptible de suspendre ses actions prévues pour le reste du mois d'octobre et les mois de novembre et de décembre. ●

*Interpro 31*





Espagne

## Nous sommes des travailleur-euses pas des délinquant-es!

L'article suivant est extrait et traduit du journal de la CNT-ES n°432 :

« Ces derniers temps, il est à la mode de parler d'espionnage, d'opérations de cuisine et des égouts de l'État... Ce sont de sombres mécanismes utilisés et connus pour s'affronter, par celles et ceux qui aspirent à un minimum de pouvoir.

Cependant, pour la classe ouvrière qui rejette le pouvoir et les relations de domination, ce n'est pas qu'un vaste théâtre. La merde circule au niveau de la rue, à la vue de tous. La bourgeoisie n'a pas besoin de se cacher lorsqu'il s'agit de criminaliser l'autodéfense ouvrière, puisqu'elle gère tout ce dont elle a besoin : les lieux de travail, les tribunaux et la police.

Dans beaucoup de médias, on peut entendre la même rengaine sur le cas La Suiza. La majorité disent que six syndicalistes se sont fait justice eux-mêmes et ont été condamnés à trois ans et demi de prison pour action collective et obstruction à la justice. Qu'est-ce que ça signifie ? Rien de vraiment précis et, en même temps, tout ce qu'ils veulent que cela signifie. Ils condamnent ainsi l'action syndicale et la défense des ouvriers et ouvrières contre les abus des patrons.

### ■ Cause du conflit

Ce conflit a commencé en 2017 lorsqu'une travailleuse de la pâtisserie La Suiza a contacté la CNT de Xixón. Cela semblait être un conflit classique. Il s'agissait de réclamer des heures supplémentaires et des vacances qui lui étaient dues, et de rechercher une sortie décente de l'entreprise. La première fois que nous avons rencontré la travailleuse, nous avons trouvé une personne écrasée et effrayée de reprendre son travail après un congé de maternité. Son état était dû à des horaires interminables, à l'absence de vacances et des traitements insupportables avec des commentaires, des opinions humiliantes sur son corps... Une situation qui était inacceptable et que, s'armant de courage et avec le soutien du syndicat, la camarade a décidé d'affronter.

### ■ Contexte de la situation syndicale en 2017

A cette époque, le syndicat CNT de Xixón avait connu une croissance considérable. Il y avait plusieurs conflits syndicaux actifs où l'action de rue prédominait avec le piquetage, l'affichage d'affiches, la distribution de tracts et la diffusion via les réseaux sociaux. Dans ce contexte, les hostilités contre le syndicat ont commencé à augmenter, notamment de la part de la brigade d'information (les médias) qui a encouragé

les patrons à dénoncer nos agissements, notamment ceux qui avaient un conflit avec la CNT. Beaucoup de conflits actifs se trouvaient dans le secteur de l'hôtellerie où il y a des emplois très précaires, où la présence syndicale était pratiquement inexistante et où les abus n'étaient généralement pas combattus. Ce qu'ils ne pouvaient pas nous pardonner.

### ■ Développement de conflits

On a commencé par essayer de contacter une première personne. Cela s'est avéré impossible. Ensuite, nous avons essayé de parler à l'employeur sur le lieu de travail, mais en vain car il a refusé de recevoir le syndicat avec l'attitude typique du « *un syndicat n'entre pas chez moi* ». Compte tenu du fait que l'entreprise a ignoré nos demandes de réunion, la socialisation du conflit a commencé, l'emmenant dans la rue avec une première concentration le 1<sup>er</sup> mai accompagnée d'une campagne sur les réseaux sociaux.

Après cette situation, l'employeur a accepté de rencontrer le syndicat dans le bureau de son avocat où le tableau de réclamation a été exposé. Il n'y avait aucun accord d'aucune sorte avec l'entreprise (parce que nous étions décrits comme si nous étions E.T.A et parce que la brigade d'information (les médias) allait nous censurer). Aucune entente n'ayant



été conclue, l'action syndicale s'est poursuivie. Dans la manifestation suivante, des identifications commencèrent. Ce même jour, ils ont porté plainte contre des camarade. Le lendemain, ils arrêterent deux compagnons et un troisième. L'arrestation a été irrégulière, avec les menaces typiques au commissariat et des commentaires du type « *c'est fini la CNT dans la rue* ».

Après cela, le conflit s'est intensifié avec des rassemblements hebdomadaires et une forte participation. Certains avec plus de cent personnes, où pratiquement tout le monde a été signalé à une délégation gouvernementale et donc avec une présence policière. Il est frappant de constater que dans les rassemblements où des crimes présumés ont été commis, la police, toujours présente, n'est jamais intervenue. Il y a également eu une augmentation significative des identifications, des appels au travail pour certains militant-es par la police, des sanctions, des menaces et de la coercition. Parmi eux, un pamphlet distribué par l'employeur aux commerces de la région avec la photo d'un ouvrier solidaire de la camarade et dans lequel on pouvait lire "faites attention à cette personne, il est avec la CNT, qui sont ceux qui s'attaquent aux commerces du quartier... ».

La boulangerie a fermé en septembre, mais le conflit reste actif en

raison de plaintes déposées par l'entreprise.

### ■ Plaintes et procès

Au début du procès, ils ont tenté d'inculper plus d'une trentaine de personnes, militant-es de la CNT, d'autres syndicats, voisins... Le délégué du gouvernement a même été dénoncé pour ne pas avoir arrêté les actions de la CNT. Finalement, seules huit personnes ont été inculpées. On suppose que c'est une tentative de réduire l'absurdité de l'affaire et de la rendre plus gérable pour ceux qui devaient la juger.

Un plainte pour harcèlement sexuel a été déposée par la travailleuse et malgré le fait que son témoignage soit tout à fait crédible, il n'a pas été considéré comme une preuve suffisante. Pire, l'employeur est intervenu et poursuit la camarade pour fausse accusation.

Pour continuer dans cette histoire absurde, notre équipe juridique a également été poursuivie pour le contenu des mémoires de la défense, la psychologue qui a soigné notre consœur a été poursuivi pour le contenu de ses rapports, et dernièrement notre confrère a été poursuivi pour le contenu de sa déclaration dans le jugement...

En 2021, s'est tenu le procès où huit compagnons sont condamnés à trois ans et demi de prison et 150 000 € d'amende (une caution de 60 000 € avait déjà été versée). Après que la sentence ait été prononcée, une manifestation a eu lieu le 10 juillet avec une participation massive des camarades venu-es des régions du Nord, du Centre et d'Aragon-Rioja, ainsi que de nombreuses organisations syndicales, culturelles et politiques locales. En 2022, la résolution de l'appel présenté l'année précédente est sortie, laissant finalement six personnes condamnées.

Pour tout cela, depuis le syndicat CNT de Xixón, nous continuons à lutter, en appelant à une autre manifestation à Madrid. Nous appelons à soutenir et à participer à la manifestation pour combattre celles et ceux qu'ils veulent vraiment éradiquer : notre modèle d'action syndicale.

A la CNT Xixón, nous trouvons curieux de voir aux entrées de la ville des affiches qui disent « *Xixón ne tolérera pas la violence sexiste* ». Ce qui n'est pas dit, c'est que pour la combattre, il faut un bon réseau de soutien et s'armer de courage. Car cela dépend de qui l'on est et de qui l'on pointe. Le jugement peut même se retourner contre vous. En tout cas, pour celles et ceux qui le voudront, la CNT sera toujours là. ».

G.T Europe

**ABOLISH THE  
MONARCHY!  
ABOLISH THE  
WAGE SYSTEM!**



**CLASS STRUGGLE RESISTANCE CONTINUES  
IN THE WORKPLACE & ON THE STREETS!**

**INDUSTRIAL WORKERS  
OF  
THE WORLD**



## Irlande

# La reine est morte, la lutte des classes continue !

**N**ous les syndicalistes révolutionnaires, nous ne versons aucune larme pour la disparition des monarches, des institutions qu'il-elles défendent ou du système et de la société sur lesquels il-elles règnent. Pour nous, la monarchie signifie la poursuite de l'oppression et de la domination de notre classe : la classe ouvrière.

Nous n'oublions pas les décennies ou les siècles de contrôle au cours desquels notre classe a été soumise à la pauvreté et à l'oppression. Au lieu de cela, nous continuons à organiser la lutte des classes et à syndiquer les travailleur-euses pour le jour où les rois et les reines ne régneront plus. Un jour où nous abolirons l'esclavage salarié et le système capitaliste qu'il représente.

L'annulation ou la suspension de l'action prévue par les travailleur-euses et leurs syndicats d'entreprise a été accueillie avec consternation alors que les travailleur-euses en grève des chemins de fer et des communications semblaient prêts à intensifier leurs actions de grève. L'objectif pour les travailleur-euses était d'améliorer les salaires, les em-

ploiés et les conditions, mais ce retard a favorisé les patrons et bloqué davantage les négociations.

La mise en veilleuse des syndicats des cheminots et des postier-ières est intervenue alors que la disparition de la reine a été annoncée tard le jeudi 8 septembre.

Les directions des deux syndicats majoritaires ont à leur tour rendu hommage à la monarchie, à leur famille et à l'establishment\*. Malgré leur redoutable rhétorique de gauche soi-disant « radicale », ils souhaitent simplement remodeler et réformer le capitalisme et ses systèmes de pouvoir, mais sans jamais le détruire.

De même, la conférence annuelle du TUC\*\* prévue à Brighton a été suspendue. L'événement pour de nombreux syndicalistes d'horizons différents est considéré comme un point central dans la définition de l'orientation future de l'agitation sur le lieu de travail pour l'année à venir. Mais il a maintenant été mis en veilleuse alors que les médias sociaux, la télévision et la radio ont tous déplorés la mort de Elisabeth.

La conférence de la TUC, comme

le parti travailliste britannique lui-même, est dominée ou fortement influencée par la gauche réformiste, il n'est donc pas surprenant que leurs dirigeants se soient alignés pour publier des déclarations larmoyantes relayant l'impact de la mort du monarque sur ses membres.

Pour d'autres comme les Industrial Workers of the World, nous gagnons en force et nous sommes déterminé-es dans chacune de nos luttes en cours, comme celle de la famille de Chris Kaba. Encore un autre jeune homme noir exécuté par la police métropolitaine de Londres. Sans se laisser décourager par les médias sociaux ou le populisme, sa famille et des milliers d'autres personnes ont défilé ensemble dans les rues pour demander justice.

Samedi, des milliers de personnes ont traversé Whitehall pour demander justice pour Kaba, la suspension immédiate des personnes impliquées dans son meurtre ainsi qu'une enquête indépendante sur la mort d'un autre jeune homme noir encore une fois tué par la police.

Il y a bien sûr la grande inquiétude

de voir la question des droits ou de la lutte des travailleur-ses mise de côté au profit de causes plus populaires. Au contraire, elle éclaire la pensée du syndicalisme aujourd'hui et son existence en général.

Les syndicats d'entreprises ne sont là que pour gérer en toute sé-

curité le capital. Ils agissent comme un tampon entre les patrons et les travailleur-ses, et non comme un outil ou un moyen pour abolir l'exploitation. Ils sont à l'opposé du syndicalisme solidaire que les IWW proposent quotidiennement. ●

*IWW Ireland 11/09/22  
G.T Europe pour la traduction*

\*Deux syndicats des transports RMT et TSSA ont annulé leurs journées de grève prévues la semaine du 15 septembre et ont rendu hommage à la reine.

\*\* Plus grande fédération syndicale britannique.

"La monarchie est une survivance de la tyrannie imposée par la cupidité et la trahison à la race humaine, dans les jours les plus sombres et les plus ignorants de notre histoire."  
James Connolly, 1910 Industrial Workers of the World Organisateur



## Royaume Uni

# Quand c'est trop cher, faut pas payer!

**D**es Anglais-es ont décidé de lancer un appel à ne pas payer leur facture cet hiver. Sous le slogan "Dont Pay UK !", ce mouvement incite les participant-es à ne plus payer leurs factures dès qu'il-elles seraient au moins un million d'inscrit-es. Au moment de l'écriture de cet article, le site <https://dontpay.uk/> revendique 187 465 inscrit-es.

L'hiver risque d'être très compliqué au Royaume-Uni face à l'explosion du prix de l'énergie. En septembre, les factures moyennes ont augmenté de 80 % par rapport à avril, soit un triplement en un an. Le gaz et l'électricité, indispensables au chauffage et à la vie quotidienne de millions de personnes, vont devenir des produits de luxe dont certain-es devraient apprendre à se passer. En moyenne le budget électricité et gaz s'élèvera autour de 350 euros par mois...

Les conservateur-trices britanniques, sans honte et sans scrupules, ont même eu le culot de déclarer que le mouvement Dont' Pay UK est un mouvement d'irresponsables qui engendrent eux-elles-même la hausse des prix. Tentative classique de culpabilisation et de retournement de la réalité. Mais personne n'est dupe. La hausse des prix est complètement liée à du boursicotage et à la spéculation des vautours capitalistes qui se gavent sur le dos des classes laborieuses.

Le mouvement Don't Pay se présente comme un mouvement de la

base. Les revendications sont axées autour de contraintes ou d'impôts supplémentaires, contre les entreprises du secteur de l'énergie ainsi que pour les aides sociales aux plus pauvres. Ce mouvement revendique sa filiation avec un célèbre mouvement de contestation des années 90 : la Poll tax strike. Cette taxe avait été imposée par Margaret Thatcher et les contestations qui s'ensuivirent entraînent sa démission. Le 31 mars 1990, à Trafalgar square, les Poll tax riots avaient éclaté et l'opinion publique s'était retournée contre Thatcher pour la pousser dehors.

Ce mouvement affirme donc son attachement aux luttes syndicales et sociales du passé. Sur son site, Don't Pay se déclare non affilié à un parti et il revendique de nombreux-ses membres, syndicalistes de diverses organisations. Ces syndicalistes appellent les Britanniques à participer sur leur plateforme et à s'inscrire pour menacer de ne plus payer. Cer-

taines personnes, interrogées sur les piquets de grève et de manifestation tenus pour cette campagne déclarent régulièrement Don't Pay : "Enough is enough".

La question que pose cette action, reste tout de même, que se passera-t-il si les participant-es n'atteignent pas un million ? Le soufflet va-t-il retomber et décevoir des milliers de personnes ?

S'il-elles ne payent pas quand même, comment vont- il-elles se défendre ?

Et si plus personne ne payait ?

Bref, ce mouvement interroge et risque de s'exporter dans d'autres pays qui subissent l'inflation. Car cette nouvelle forme de négociation radicale redonne espoir aux populations les plus dépossédées. Quand la pression monte, le couvercle de la marmite secoue.●

*Valentin G.T Europe*

## Millions of us won't be able to afford food and bills this winter.

### We cannot afford to let that happen.

- We demand a reduction of bills to an affordable level.
- We will cancel our direct debits from Oct. 1 if we are ignored.
- The campaign starts now with your help.

## Phoenix mix



La transition en Rouge & Noir  
CNT (1973-1980)  
Reyes Casado Gil

### La transition en Rouge & Noir. CNT (1973-1980),

Reyes Casado Gil, éd. Le Coquelicot, 248 p., 18€.

**F**rancos crève en novembre 75. Commence la « transition démocratique ». La pluralité syndicale en sera un des chantiers. En cette période complexe mais ouverte, la CNT sort de la clandestinité, et joue sa partition face aux deux gros morceaux, les Commissions ouvrières (CCOO) d'obédience communiste, et l'UGT, la centrale syndicale soc-dem. Si on voulait spoiler la fin, on dirait vite fait que la guerre des anciens contre les modernes a mené à un effondrement aussi rapide que l'essor de la renaissance, laissant une CNT maintenue mais archi minoritaire, et une CGT espagnole revendiquant le même héritage mais jouant tactiquement le jeu des représentations dans les entreprises et acceptant des subsides de l'État. Avant ce clivage, il y a eu des réunions discrètes dans un cimetière, un local de voisin, un cinéma paroissial, précédent une formidable embellie mixant anars et anarchosyndicalistes. Avec jusqu'à 250 à 300 000 adhérent-es au



début de 1978. Le 7 mai 77, le dépôt des statuts légalise la CNT d'après Franco, avec 40 adhérent-es déclaré-es. L'essor incroyable est dû à un mélange qui s'avère très fragile. Les cénétistes rescapés de la Guerre civile, les gardien-nes des principes en exil en France, et une nouvelle génération de militant-es pas si imprégné-es de l'histoire et des pratiques cénétistes du temps de son influence prépondérante dans la période révolutionnaire jusqu'à l'écrasement par les staliniens puis les franquistes. S'y ajoute un courant issu de la contre-culture hippie, beatnik, plus tenté par une veine anarchiste, voire « *sympathisante du syndicalisme révolutionnaire mais pas forcément du sigle CNT* ». L'amalgame intègre aussi des conseillistes plus rouges que noirs, des adhérent-es de la FAI, les cénétistes de l'intérieur et de l'exil, « *Apaches* », chrétiens, « *réformistes* »...

L'autrice, qui a réalisé une thèse sur le sujet en 2016, analyse les conflits, tensions et coups de force, insultes et accusations de pratiques totalitaires entre ces courants. Elle ne masque ni les divergences générationnelles, ni les écarts de mémoire et de pratiques militantes, ni les bases culturelles (underground, clandestinité, libertaire...). Ces conflits vireront

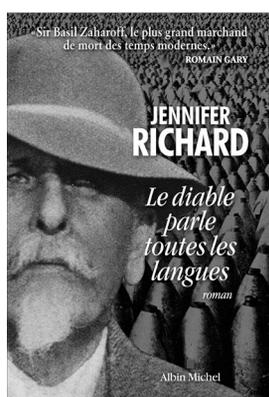
aux guerres intestines, dénonciations publiques des factions rivales, bagarres, congrès désavoué par les oppositional-es, cambriolage de locaux syndicaux, « *vol de documents du syndicat, de la presse, de la propagande, des livres, des timbres de la CNT, des machines (comme les imprimantes, très appréciées) et finalement changement de serrure* ».

Avec la scission CNT-CGT, le processus de restitution des archives libertaires de la Guerre civile conservées à Amsterdam est resté bloqué, les Hollandais de l'Institut international d'histoire sociale ne sachant pas à quelle organisation revendiquant l'héritage restituer ces caisses de documents.

La décroissance éclair des effectifs, une année entre l'apogée et le déclin brutal, fut aussi liée à des vieux clichés d'organisation de poseur-ses de bombes et de pistoleros. Des attaques de banques ont bien été menées par des libertaires, sans lien avec la CNT, mais flics et médias les attribuèrent à la CNT renaissance pour la discréditer, avec un certain succès. Idem en janvier 1977, quand un attentat contre une salle de music-hall à Barcelone laisse sur le carreau quatre morts, quatre ouvriers...●

Nico, SINR 44

## L'Internationale des affaires



**Le diable parle toutes les langues,** Jennifer Richard, Pocket poche, 2022.

**L'**histoire officielle est bien souvent écrite par les vainqueurs. Et dans cette histoire, il y a parfois la volonté de faire disparaître des personnalités peu reluisantes, des trajectoires obscures qui ont participé à entretenir un système profondément inégalitaire et criminel, comme peut l'être le capitalisme.

C'est ainsi que l'autrice franco-américaine Jennifer Richard a exhumé du passé Basil Zaharoff (1849-1936) en revenant sur son parcours de marchand d'armes dans une biographie historique et romancée.

Le roman débute en 1936 à l'aube

de sa vie, où on le suit dans un de ces nombreux hôtels à Monaco, accompagné de sa fille Angèle. Lui qui a vécu dans le mystère, n'hésitant pas à éliminer les journalistes trop curieux, il décide de transmettre à sa fille ses mémoires dans lequel on découvre l'entièreté de son parcours, son histoire d'amour avec sa femme Pilar, et ses réflexions sur ses affaires.

Grec né dans l'empire Ottoman, marchand d'arme impitoyable, surnommé «Ministre des munitions des Alliés» pendant la Guerre 1914-1918 - conflit durant lequel il aura constitué son immense fortune – Zaharoff a été aussi banquier, propriétaire de nombreux journaux, travaillant avec les plus grandes familles d'industriels (Krupp, Vickers, Schneider), et proche de nombreux chefs d'États de l'époque (de Clémenceau à Hitler), ce qui lui a valu d'être décoré des plus hautes distinctions dans de nombreux pays, dont celle de commandeur de la Légion d'honneur... reçue le jour de l'assassinat de Jean Jaurès, le 31 juillet 1914.

Confronté à sa fille qui ne partage

pas sa vision du monde, et qui lui partage ses critiques au fur et à mesure qu'elle découvre les mémoires de son père, on pourrait penser que près de la mort, Basil Zaharoff s'absoudrait de ses crimes... Mais rien n'y fait : cynique jusqu'au bout il garde l'idée que si ce n'était pas lui qui avait agi de la sorte, une autre personne l'aurait fait.

L'autrice aurait pu tomber dans l'écueil de faire de Zaharoff une version personnalisée de la théorie du complot. Sans jugement, elle présente un parcours qui est rendu possible par le capitalisme, et le soutien des États impérialistes et colonialistes. D'ailleurs, à la fin de sa vie, il admet, amèrement, que sa mort ne changera rien à la conduite du monde, qui s'apprête à basculer dans l'horreur de la Seconde Guerre mondiale. Par là-même, l'autrice – qui dédie ce roman aux Gilets Jaunes – nous rappelle que s'il est important de dénoncer les agissements des puissants, c'est en s'attaquant à l'organisation sociale capitaliste que nous pourrions stopper le carnage en cours. ●

Guillaume, STT59-62

## La fabrique du sexisme



**Téléréalité : la fabrique du sexisme,** Valérie Rey-Robert, Les Insolentes, 2022.

**D**ans cet essai, l'autrice et militante féministe Valérie Rey Robert, amatrice à ses heures perdues de télé réalité, pose son regard critique sur ces émissions qui pullulent sur nos écrans depuis près de 20 ans (Koh Lantah, Top Chef, Les Anges de la télé réalité, Super Nanny, Reines du shopping, etc).

Suite à l'écllosion d'un #MeToo de la télé réalité en 2021 (des candidates ont dénoncé les violences sexuelles qu'elles ont subies de la part de candidats), une partie de l'opinion publique a expliqué que le sexisme dans la télé réalité était dû au manque d'instruction des candidat-es issue-es des milieux populaires.

Ce parti pris réducteur - alors que le sexisme est un phénomène qui concerne toutes les classes sociales et est présent dans toutes les productions culturelles - cache en réalité les mécanismes, les choix de production, les enjeux économiques, les idéologies conservatrices qui irriguent ces programmes, et que Valérie Rey Robert s'évertue à rendre visibles.

L'autrice le rappelle d'ailleurs plusieurs fois tout au long de son analyse : c'est en toute connaissance de cause que les productions et les chaînes de télé choisissent de diffuser des contenus sexistes, qui auraient pu être coupés au montage.

«Or, tout ce que ces émissions nous disent est qu'il faut sans cesse travailler à incarner la bonne féminité - blanche, mince, valide, bourgeoise, cisgenre et hétérosexuelle -, que cette féminité est en permanente évolution [...], et qu'il faut donc

consacrer un temps considérable à l'apprendre, à s'y plier, puis à l'incarner pour être heureuse à la fin pour soi, mais aussi et surtout pour préserver son couple.»

Quel est l'impact du visionnage de ces émissions sur le public, et notamment les adolescent-es, qui n'ont peut-être pas la maturité nécessaire pour regarder ces programmes avec une distance critique ?

Difficile à savoir. L'autrice n'apporte pas de réponse, et il semblerait qu'il n'y ait pas d'études d'ampleur sur le sujet. En tout cas, il est certain que la télé réalité participe à défendre une organisation de la société basée sur la domination masculine, et si comme le conclut Valérie Rey Robert, on ne peut pas lui demander de devenir un programme culturel enrichissant, qu'elle arrête au moins de véhiculer des rôles sociaux rétrogrades. ●

Guillaume, STT59-62

# Suprêmes racistes



**Au nom de la race,**  
Delphine-Marion Boulle, Valentin  
Pacaud, ed. Robert Laffont, 28p.,  
19,90€.

**L**es jeunes fachos ne fantasment pas tous sur le baston de rue et l'action commando viriliste. Certains se donnent une mission plus discrète. Leur objectif est celui du repeuplement blanc. Face au mythe du « *grand remplacement* », ils veulent fonder des îlots étanches de familles blanches dotée du plus d'enfants possible. Mais pas avec n'importe qui, et surtout pas des Françaises, ces harpies imprégnées de cette saleté de féminisme. Pour trouver des épouses indemnes de cette plaie, ils vont chercher dans les pays de l'est, où arianité et soumission au mâle sont supposées garanties. Ce calcul qui fait froid dans le dos est porté par un ancien soralien, Daniel Conversano, qui a créé un groupe, Suavelos, devenu Les Braves en 2019, visant à soigner sa descendance en autarcie blanche, étanche et pure. Un groupe communautaire blanc et d'extrême droite sans action militante publique. Faire faire des enfants, c'est là leur acte militant.

Ce délire suprémaciste est un peu pathétique, assumant un genre d'agence matrimoniale européenne pour jeunes mecs coincés, mais de souche, leur prodiguant des conseils pour trouver l'âme sœur soumise à ce projet de natalité blanche, ajoutant des cours de cuisine, des recommandations de bonnes lectures, de musique, cinéma, droit ou armement. Vivant à Bucarest loin de « la France bougnoulisée », marié à une Roumaine, coach, tête pensante, raciste assumé et maître du bizness bien rodé qui le fait vivre, Conversano maîtrise les réseaux sociaux multiples, de Facebook au réseau russe V Kontakte, de Youtube à Telegram, en passant par Gab adulé par l'extrême droite américaine. Influenceur et chef de meute, il distille sur ces canaux par abonnement des discours plus ou moins racistes, plus ou moins clash ou juridiquement corrects, selon le degré de confidentia-

lité, les risques de censure et de procès. Interviews, déclarations. Suivant les théories de Gramsci, internet est l'arme culturelle, pour créer ce communautarisme blanc qui ne manque pas d'analogie assumée par les « lebensborn » (littéralement Fontaines de vie), ces crèches et maternités gérées par les SS pour perpétuer la race dite pure. La version actuelle de l'offensive démographique entend préserver la race en fondant une « fraternité » de mâles, une « *blanc maçonnerie* » étanche, qui vise à devenir « *minorité dominante* » et se tient à distance du militantisme de rue.

L'enquête des journalistes s'appuie sur le témoignage d'un infiltré et des confidences du gourou, se confiant sûr de lui aux deux auteurs. Ce qui lève le voile sur un courant de la fachoshère, confidentiel mais flip-pant. ●

Nico, SINR 44





## Adieu Manu

**D**e Syndicat du Commerce & Les Industries de l'Alimentation de la Région parisienne (SCIAL-RP) a la tristesse de vous annoncer le décès de notre camarade Emmanuel « Manu » Coral survenu le 20 juillet 2022 à la veille de ses 64 ans.

Militant politique libertaire de toujours, militant syndical de longue date, il avait été adhérent du SCIAL-RP de 2003 à 2015.

Il a nourri notre syndicat de son expérience des luttes sociales dans les entreprises du commerce et de la distribution. Il a compté parmi les camarades les plus actifs dans les actions. Lors des piquets de grève nocturnes, il fut présent plus qu'à son tour pour soutenir les revendications des travailleurs sans papiers exploités par des patrons voyous de la restauration. Il fut de ceux qui les accompagnaient dans leurs démarches auprès des autorités administratives hostiles, élaborant des dossiers de demande de régularisation, préconisant des tactiques pour échapper à la

menace policière, sinon obtenir gain de cause.

Il nous a enrichi de son expertise juridique dont il s'était fait une spécialité dans notre syndicat. Seul militant CNT dans son entreprise marchande Relay, il avait construit sa stratégie selon le mode juridique pour parer les attaques de sa direction et des chiens de garde de Lagardère. Il avait fait son cheval de bataille de prouver le lien de subordination entre les salariés de Relay et le groupe Lagardère – non plus les faire-valoir que sont les gérants de point de vente, afin de se voir reconnaître leurs droits afférents. Il travaillait inlassablement à regrouper les vendeurs salariés et ces mêmes gérants, exploités simultanément quoi que différemment, pour gagner ce combat syndical, politique et social. Manu en avait fait un axe majeur de son militantisme.

Manu était aussi un des animateurs du Monde Merveilleux du Travail, l'émission créée, construite et animée par le SCIAL-RP sur les ondes de Radio libertaire depuis 2002. Il

avait rejoint l'équipe pour analyser, commenter et critiquer avec brio les journaux qu'il vendait à travers la « Revue de presse de Monsieur X », sa croustillante chronique qui ouvrait à l'antenne des échanges parfois irrévérencieux et sarcastiques, mais toujours joyeux et libres de ton.

Manu vêtu d'un t-shirt violet ou orange, quand ce n'était pas vert pomme. Manu habillé de son ciré jaune. Il était loin du superficiel et de l'apparence chère à la société marchande. Manu était toujours en alerte et en réflexion, en projection et en action. Nombreux sont les militants libertaires qui l'ont connu au cours de ses quelques 45 années de lutte sociale. Nous espérons qu'ils se souviendront comme nous de la personne généreuse et sympathique qu'il fut. ●

SCIAL-RP





## Hommage à Gerard Bernabeu Lopez

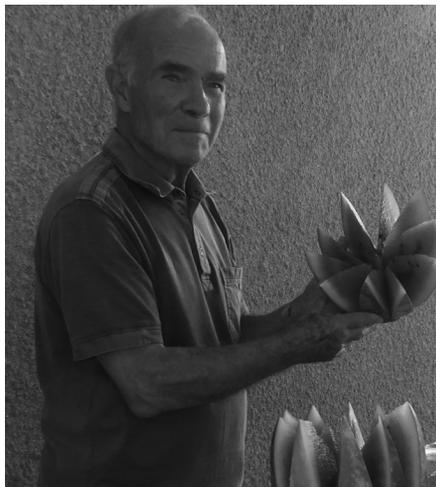
Retour sur l'exil de sa famille en Algérie en mars 1939

**L**e 16 mai dernier, notre ami companero de la CNT, Gérard Bernabeu est parti sur la pointe des pieds. Gérard, fidèle à la CNT de son père, présent à toutes les AG, toutes les permanences, toutes les manif's, tous les rassemblements dans le froid devant la préfecture, insensible aux intempéries sous son drapeau rouge et noir. Gérard qui est resté dans la barque au milieu des tempêtes, imperturbable.

C'était aussi le maître d'œuvre de la fête annuelle de la CNT, qui organisait les réunions, faisait les courses, tenait les comptes avec sa compagne Monique.

C'était aussi lui qui le plus souvent passait « *le balai confédéral* » pour notre bien-être à tous.

En plus de son engagement à la CNT, Gérard était membre actif de FFREEE, (Fils et Filles de Républicains Espagnols et enfants de l'Exode). Son épouse Monique et lui étaient aussi membres du Centre culturel catalan, de Coup de soleil, des Amis de Cinémaginaire (qui organisent entre autres « Maghreb si loin, si proche »), d'associations ayant une version de l'Histoire à défendre en ce qui concerne l'Espagne et l'Algérie, plus précisément l'histoire des exilés espagnols en Algérie suite à la guerre civile. Preuve en est la partici-



pation de Gérard au congrès d'Oran et d'Alger « *Memoria del exilio español en Argelia* » du 20 au 23 octobre 2019, en tant que témoin, porteur de la mémoire de son père, d'une révolution et de la punition massive de ceux qui avaient œuvré pour elle.

Avec Gérard, ce sont des pages d'histoire qui s'envolent, l'histoire de son père, celle de ces « Rouges » (terme englobant tous les opposants à Franco), fuyant Franco lié à l'Europe fasciste. Ces Espagnols qui croyaient encore à la lutte, à une société égalitaire, ces indésirables qu'on a mis dans des camps de concentration, certains à ciel ouvert en plein désert du Sahara. C'est ensuite son histoire propre, son « intégration » dans l'Algérie des pauvres, des exilés, proche de celle décrite par Camus dans *Le Premier Homme*, puis l'obtention de la nationalité française, et le second

départ, cette fois-ci vers la France en 1964.

En effet, à la fin de la guerre civile, 12 000 Espagnols des derniers bastions républicains, miliciens et civils, fuient vers le Maghreb, Maroc, Tunisie et Algérie, terre « d'accueil » traditionnelle des exilés économiques et politiques espagnols, depuis l'époque d'Al-Andalus.

Le père de Gérard, Gerardo Bernabeu Vilaplana, cénétiste et franc-maçon\* qui avait avec ses compagnons de travail collectivisé leur atelier dans la IMSA (Industrias Metalurgicas Socializadas de Alicante) et son frère Liberto, secrétaire régional de la CNT depuis le 7 septembre 1936, en font partie, embarqués à Alicante sur le Rowning, dernier bateau de l'exode vers l'Algérie. Nous sommes le 12 mars 1939. Gérard, benjamin venu au monde après 5 sœurs, est né le 27 janvier 1937, après 6 mois de guerre ; son père l'a vu à peine 3 fois lorsqu'il part.

Quand le bateau accoste en Algérie, la mairie d'Oran a déjà fêté la victoire... de Franco. En effet, fin février, la France a reconnu le "Caudillo" comme l'autorité officielle au-delà des Pyrénées. Le président du Conseil de l'époque, le radical Edouard Daladier, nomme Philippe Pétain à l'ambassade de France en Espagne. Les décrets-lois de la IIIème République encadrent la venue des réfugiés, en

### ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE



ABONNEMENT GRATUIT



Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de  30 € (soutien),  22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM ..... PRÉNOM. .... ADRESSE. ....

PROFESSION. .... MAIL. ....

Chèque à l'ordre de la CNT à renvoyer à Combat syndicaliste C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci :

**durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.



France comme dans ses colonies et opèrent un triage entre « *la partie saine et laborieuse de la population étrangère et les indésirables* ». Certains bateaux tels le Stanbrook resteront à quai un mois avec interdiction de débarquer. Celui de Gerardo et Liberto débarquent ses passagers à Tenès. Les réfugiés ayant un passeport, tels Gerardo et Liberto, se le voient confisquer ; les femmes, les enfants, les invalides, sont enfermés au centre Carnot, les hommes dans un autre centre. Le père de Gérard et son oncle sont transférés à la caserne de Berthezene, près d'Orléansville. Le 8 octobre 1939, ils seront envoyés au camp de Morand à Boghari. Ils sont enfermés derrière des barbelés et travaillent sous la menace constante des baïonnettes. Pourtant, malgré la dure vie concentrationnaire ils tentent de rester solidaires, fidèles à leurs idéaux.

En février 1940, ils ont la possibilité de sortir du camp pour travailler à Alger. Heureusement pour eux car ils éviteront ainsi de justesse la collaboration du gouvernement de Vichy avec l'Allemagne nazie et le durcissement de la répression face aux « indésirables espagnols » dans les GTE, groupements de travailleurs étrangers, œuvrant en Afrique coloniale à la rénovation des routes, à l'extraction des minerais et à la construction du chemin de fer Transsaharien.

Les deux frères ont des sensibilités un peu différentes. Liberto œuvre à la restructuration de l'organisation syndicale sur place. Le 5 septembre

1946, il prendra la charge de secrétaire de la CNT Afrique. Le père de Gérard quant à lui, vivra dans un petit hôtel, avec sa valise sous le lit, avec l'idée fixe de repartir pour une Espagne sans Franco, et pourtant il ne la reverra pas.

Ce n'est qu'en 1948 que la sœur aînée de Gérard, Aurea (mère d'Eliane Ortega Bernabeu) et lui-même obtiendront un passeport. Seuls membres de la famille à le détenir, ils feront tous les deux un voyage éprouvant en bus, en passant par le Maroc et Gérard pourra enfin voir son père pour la première fois, à l'âge de 11 ans. Gérard aura coutume de parler du manque de son père pendant onze ans, comme de « *l'œuvre du franquisme* », ironie amère. Finalement, ce n'est qu'en 1949 que toute la famille sera enfin réunie.

Arrivé à Oran, Gérard apprend le français et rattrape le niveau de ses camarades du même âge en deux ans. En 1949, quand toute la famille sera enfin réunie, Gérard en sera au Certificat d'études. Comme pour tous ces Espagnols libertaires, l'instruction, la lecture, le débat représentent la première partie de l'émancipation.

Gérard qui avait décidé de demander la nationalité française pour se donner de meilleures possibilités de travail, l'obtient quelques jours après l'anniversaire de ses 20 ans, le 27 janvier 1957. Il s'ensuit qu'il fera 27 mois d'armée, 4 mois de classes au Maroc et 23 mois de guerre.

En 1959, Gérard rencontre à Oran Monique Devesa, d'une famille vi-

vant en Algérie depuis 3 générations, peones, paysans sans terre andalous du côté maternel, marins pêcheurs d'Alicante du côté de son père. Le père de Monique qui a été formé et a appris à lire au syndicat, s'est toujours senti proche des exilés espagnols, cherchant à leur venir en aide lors de leur long séjour à quai en 1939. Gérard et Monique se marient, auront un premier enfant, Sabine, à Alger. Ils ne sont pas pied-noirs parce qu'ils sont exilés espagnols et opposés au colonialisme. Ils ne peuvent pas non plus vivre dans l'Espagne de Franco. Ils décideront de partir vivre en France en 1964, d'abord à Paris où naîtra Elisa, puis en 1965 à Perpignan où naîtra leur troisième enfant, Gil. Tous deux y resteront ensemble jusqu'au décès de Gérard et se feront le devoir de témoigner d'une histoire trop méconnue et complexe, dont nous n'avons toujours écho que par les vainqueurs.

*\*Il faut resituer cette information dans le lieu et l'époque. Anselmo Lorenzo, ayant participé à la création de la CNT dans l'Espagne du début du XXème siècle était libertaire et franc-maçon de même que Francisco Ferrer, fondateur de l'école rationaliste. ●*

PTT66

-Actes du congrès d'Oran et d'Alger Memoria del exilio español en Argelia du 20 au 23 octobre 2019 (notamment la conférence d'Eliane ORTEGA BERNABEU et le témoignage de Gérard BERNABEU)  
-Casbah d'oubli, l'exil des réfugiés politiques espagnols en Algérie (1939-1961), édition l'Harmattan, Miguel MARTINEZ LOPEZ  
-Accords Berard-Jordans, Burgos février 1939

## LA CNT C'EST QUOI ?

**UN SYNDICAT !** Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

**DE COMBAT !** Parce que les intérêts des travailleur-euses s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

**AUTOGESTIONNAIRE !** Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-un.es. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !

# ON N'ATTEND PAS UNE ÉLECTION POUR S'AUTOGÉRER

**ÊTRE  
SYNDIQUÉ.E**



**www.cnt-f.org**  
**contact@cnt-f.org**

**QUI ?**

en formation  
travailleuse.rs  
sans emploi  
retraité.es

**POUR  
QUOI ?**

solidarité  
autogesation  
conditions  
internationale  
informations

**COM  
MENT ?**

rejoindre un  
syndicat  
existant ou en  
créant un  
nouveau  
syndicat

**où ?**

métier  
lieu de travail  
département  
région  
ville